

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 23/09/2013

Date de la convocation:
16/09/2013
Date d'affichage:

L' an 2013 et le 23 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 67
En exercice : 67
Votants : 48

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mmes : CLAUSS Murielle, KIEFER Nicole, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BASTIAN Marc, CHRISTMANN Pascal, FEIG Dominique, GACKEL Didier, GOETZ Joseph, KAUFFER Fabien, KELLER Jacky, KENNEL Guy-Dominique, LIEHN Gilbert, MARTIN Etienne, MERTZ Olivier, MESSMER Jean-Marc, MULLER Jean, OTT Alexis, ROHMER Jean-Paul, SCHAEFER Marc, SCHMITT André, THALMANN Alfred, VOGEL Robert, WALTER Gérard, WEGMANN Maurice, WEHRUNG Freddy

Secrétaire de séance :
M. SCHLOSSER Charles.

Réf : 132.2013
Vote : A la majorité
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 5
Mention exécutoire : Non

132.2013 : Musée du pétrole : fixation du montant de la subvention - solde 2012 - et modification du budget principal (tableau annexe détaillé) et DBM⁰³.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n° 076.2013 du conseil communautaire du 08.04.2013 : Budget principal : approbation du budget primitif 2013,

Vu la délibération n° 075.2013 du conseil communautaire du 08.04.2013 : Budget principal : fixation des principales contributions et participations pour 2013,

Vu la convention pluri annuelle d'objectifs signée entre la communauté de communes et l'association des amis du musée du pétrole pour la période 2011 – 2013 en date du 22.05.2012 et les annexes I et II correspondantes,

Vu l'avis du bureau du 19.08.2013,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, cinq abstentions, décide :

- **De modifier le tableau annexe des contributions inséré dans le budget principal comme suit :**
 - **Ligne association du musée du pétrole contribution 2013 : compte 6574 :**
Prévu : 22 050 € répartis comme suit :
13 650 € pour le poste de médiatrice culturelle et 8 400 € pour les actions,
A prévoir : 26 300 €, soit + 4 250 €, répartis comme suit :
13 800 € pour le poste de médiatrice culturelle et 12 500 € pour les actions,
 - **Tableau à compléter par le solde de la contribution 2012 restant à verser : compte 6574 :**
Prévu : 0 €,
A prévoir : 11 100 €.
- **De modifier la section de fonctionnement du budget principal 2013 en conséquence comme suit :**
 - **Compte 6574 : + 15 350 € (11 100 € + 4 250 €),**
 - **Compte 022 : - 15 350 € (11 100 € + 4 250 €),**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 08/10/2013

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

